

**Fondation du Centre universitaire
de santé McGill**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Fondation du Centre universitaire de santé McGill
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	5
État des produits et des charges	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme le précise la Note 3, la Fondation n'avait comptabilisé aucun amortissement de l'immeuble lors des exercices précédents. Depuis le début des remboursements de capital sur la dette rattachée à l'acquisition de l'immeuble, la Fondation diminue le coût du terrain et de l'immeuble du montant des remboursements de capital effectués pendant l'exercice. Le coût de l'immeuble a donc été diminué d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette s'y rapportant, soit 1 377 789 \$ (2021 - 1 303 045 \$), et n'a pas été pris en compte dans l'état des produits et des charges ni dans l'état de l'évolution des soldes de fonds. Ces traitements comptables ne sont pas conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Si l'amortissement avait été comptabilisé conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la charge à l'état des produits et des charges aurait été de 818 491 \$ (2021 - 818 491 \$). L'effet cumulatif net de ces éléments serait une diminution de l'actif net de 3 027 523 \$ (2021 - 3 586 821 \$).

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada S.F.L./S.E.N.C.R.L./LLP,

Montréal (Québec)
Le 7 juillet 2022

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A129869

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État de la situation financière

31 mars

2022

2021

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Actifs					
Court terme					
Encaisse	223 \$	2 706 916 \$	- \$	2 707 139 \$	4 789 898 \$
Autres montants à recevoir	33 649	-	-	33 649	146 382
Montant à recevoir d'autres fonds (Note 4)	-	16 764 103	-	16 764 103	9 903 911
Charges payées d'avance et autres éléments d'actifs	159 640	54 800	-	214 440	152 149
	193 512	19 525 819	-	19 719 331	14 992 340
Placements (Note 2)	31 632 158	17 276 282	85 813 130	134 721 570	140 681 942
Améliorations locatives , montant net, déduction faite de l'amortissement cumulé de 292 662 \$ (2021 - 274 060 \$)	34 954	-	-	34 954	54 390
Terrain et immeuble (Note 3)	-	31 340 917	-	31 340 917	32 718 706
	31 860 624 \$	68 143 018 \$	85 813 130 \$	185 816 772 \$	188 447 378 \$
Passifs et actif net					
Court terme					
Créditeurs et charges à payer	655 442 \$	859 685 \$	163 486 \$	1 678 613 \$	5 299 034 \$
Montant à verser au CUSM, sans intérêt, exigible sur demande	-	1 052 518	-	1 052 518	136 467
Montant à verser à d'autres fonds (Note 4)	2 890 060	-	13 874 043	16 764 103	9 903 911
	3 545 502	1 912 203	14 037 529	19 495 234	15 339 412
Emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble (Note 3)	-	31 340 917	-	31 340 917	32 718 706
	3 545 502	33 253 120	14 037 529	50 836 151	48 058 118
Actif net					
Soldes de fonds					
Non affectés	28 315 122	-	-	28 315 122	(975 834)
Affectés	-	34 889 898	64 350 037	99 239 935	132 883 373
Fonds détenus par les fiduciaires					
Dons de Lord Mount Stephen et de Lord Strathcona	-	-	6 531 156	6 531 156	7 460 482
Sir Herbert S. Holt Foundation	-	-	894 408	894 408	1 021 239
	28 315 122	34 889 898	71 775 601	134 980 621	140 389 260
	31 860 624 \$	68 143 018 \$	85 813 130 \$	185 816 772 \$	188 447 378 \$

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Produits					
Dons et subventions	1 422 286 \$	21 864 468 \$	926 044 \$	24 212 798 \$	24 122 648 \$
Successions	312 735	736 405	-	1 049 140	885 415
Activités	-	1 502 260	-	1 502 260	402 758
	1 735 021	24 103 133	926 044	26 764 198	25 410 821
Charges					
Frais administratifs	723 306	-	-	723 306	722 647
Rémunération et avantages sociaux	3 375 825	-	-	3 375 825	3 008 194
Coûts de collecte de fonds et de campagne	1 090 830	132 467	-	1 223 297	779 740
	5 189 961	132 467	-	5 322 428	4 510 581
Autres produits (charges)					
(Pertes afférentes) produits afférents aux placements					
Intérêts et dividendes	1 055 722	-	1 916 693	2 972 415	2 951 557
Gain sur la vente des placements	2 357 549	2 166	7 386 552	9 746 267	3 310 990
Évolution (de la perte non réalisée) du gain non réalisé sur les placements	(3 637 047)	(1 891 680)	(10 150 014)	(15 678 741)	25 454 941
	(223 776)	(1 889 514)	(846 769)	(2 960 059)	31 717 488
Commission de gestion des placements	(247 940)	(522)	(384 910)	(633 372)	(696 268)
Autres	185 945	500	-	186 445	176 918
	(285 771)	(1 889 536)	(1 231 679)	(3 406 986)	31 198 138
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges avant le poste suivant	(3 740 711)	22 081 130	(305 635)	18 034 784	52 098 378
Distributions au profit du CUSM	-	(23 443 423)	-	(23 443 423)	(28 857 542)
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(3 740 711) \$	(1 362 293) \$	(305 635) \$	(5 408 639) \$	23 240 836 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds en campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Soldes des fonds , au début de l'exercice	(975 834) \$	30 950 900 \$	110 414 194 \$	140 389 260 \$	117 148 424 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(3 740 711)	(1 362 293)	(305 635)	(5 408 639)	23 240 836
Virements interfonds (Note 5)	33 031 667	5 301 291	(38 332 958)	-	-
Soldes des fonds , à la fin de l'exercice	28 315 122 \$	34 889 898 \$	71 775 601 \$	134 980 621 \$	140 389 260 \$

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Apports reçus de particuliers, d'entreprises ou dans le cadre d'événements	26 876 936 \$	24 174 801 \$
Intérêts et autres revenus de placements	2 972 415	2 856 953
Autres produits	232 929	229 835
	30 082 280	27 261 589
Frais administratifs, commission de gestion des placements et frais de collecte de fonds payés	(9 619 073)	(959 198)
Paiements effectués à l'égard des distributions au profit du CUSM	(22 527 372)	(29 387 983)
Autres charges hors exploitation	(46 484)	(52 917)
	(32 192 929)	(30 400 098)
	(2 110 649)	(3 138 509)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement*		
Acquisition de placements	(4 339 930)	(3 620 627)
Produits tirés de la vente de placements	4 367 820	6 000 000
Produits ou débours pour les améliorations locatives	-	29 568
	27 890	2 408 941
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement		
Produits tirés de la fusion avec le FITM (Note 8)	-	6 254
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	(2 082 759)	(723 314)
Encaisse, au début de l'exercice	4 789 898	5 513 212
Encaisse, à la fin de l'exercice	2 707 139 \$	4 789 898 \$

* L'acquisition de placements et les produits tirés de la vente de placements représentent, en grande partie, le report périodique de fonds de placement en attente de distribution au CUSM.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables

Nature des activités

La Fondation du Centre universitaire de santé McGill (la « Fondation ») a pour mission de recueillir et de placer des fonds, qu'elle affecte ensuite aux activités de soins de santé dans l'intérêt du Centre universitaire de santé McGill (le « CUSM ») et des institutions affiliées. La Fondation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu des lois du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sauf lorsqu'ils présentent une dérogation à ces normes, comme il est mentionné à la rubrique « Terrain et immeuble » ci-dessous.

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés à l'égard des apports.

Le fonds général comprend toutes les ressources non affectées. Il regroupe les charges de fonctionnement, les revenus de placements non affectés et les dons non affectés. Le solde de fonds représente l'actif net qui n'est pas grevé d'affectations internes ou externes.

Le fonds en fiducie, le fonds spécial et le fonds de campagne de financement comprennent les dons reçus de particuliers, les subventions reçues d'entreprises et de fondations ainsi que les dons réservés à la campagne Les meilleurs soins pour la vie du CUSM. Les fonds sont principalement consacrés à la recherche, à l'enseignement, aux soins prodigués aux patients et à la construction du nouvel hôpital. Ils comprennent les fonds grevés d'une affectation externe tirés des dons, qui doivent être dépensés selon la volonté des donateurs, ainsi que les fonds grevés d'une affectation interne par le conseil d'administration. Les produits tirés des placements détenus dans ces fonds sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds général, sauf indication contraire du donateur.

Le fonds de dotation se compose des dons, y compris les legs, reçus de donateurs qui demandent que ceux-ci soient maintenus en permanence. Les produits tirés de ces dons sont dépensés conformément aux instructions des donateurs.

Comptabilisation des produits

Les dons et les subventions non affectés et affectés, les dotations et les apports de succession sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les dons en nature sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les produits tirés des activités sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les produits tirés de fonds de placement et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

Terrain et immeuble

Le terrain et l'immeuble sont comptabilisés au coût. Compte tenu des conditions particulières établies par le CUSM en vertu de la Note 3, la Fondation a choisi de ne pas comptabiliser l'amortissement de l'immeuble. Le coût de l'immeuble est donc réduit annuellement d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette que la Fondation verse sur l'emprunt hypothécaire s'y rapportant.

Promesses d'apport

Les promesses d'apport sont comptabilisées à titre de dons après réception des fonds, sauf si les conditions de comptabilisation ne sont pas remplies, auquel cas elles sont comptabilisées comme autres montants à recevoir à l'état de la situation financière.

Apports de services

Chaque année, les bénévoles consacrent de nombreuses heures au soutien des activités de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés ainsi que sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels comptabilisés à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée. Les éléments importants assujettis aux estimations et hypothèses comprennent, sans toutefois s'y limiter, la durée de vie utile estimative des actifs et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire est connue.

Conversion de devises

La conversion en dollars canadiens des comptes en devises s'établit comme suit :

À la date de l'opération, tout élément d'actif ou de passif et tout produit ou charge sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. À la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. Tous les gains et pertes de change qui en découlent sont inclus dans les résultats au cours de la période.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, elle évalue tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements, qui sont ultérieurement évalués à la juste valeur selon les cours de clôture.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres montants à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement sont les créditeurs, le montant à verser au CUSM et l'emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indices d'une possible dépréciation. Une perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que le montant ne soit pas supérieur à ce qu'il aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé à l'état des produits et des charges.

Le gain non réalisé (la perte non réalisée) sur les placements, évalués à la juste valeur, est comptabilisé à l'état des produits et des charges.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction pour les instruments financiers évalués à la juste valeur à l'état des produits et des charges au cours de la période où ceux-ci sont engagés. Les instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur font l'objet d'un ajustement au titre des coûts de transaction qui sont directement imputables à leur création, à leur émission ou à leur acquisition.

2. Placements

	2022		2021	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fonds communs de placement	134 721 570 \$	140 452 770 \$	140 681 942 \$	130 734 392 \$

Fondation du Centre universitaire de santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

3. Terrain, immeuble et emprunt hypothécaire connexe

Le 31 juillet 2006, la Fondation a fait l'acquisition de l'immeuble situé au 5100, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal, Québec, moyennant une contrepartie de 41 000 000 \$. La Fondation a contracté un emprunt hypothécaire du même montant auprès de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (« Desjardins »), garanti par une obligation non garantie de 49 200 000 \$ ainsi que par le terrain et l'immeuble, ayant une valeur comptable nette de 8 260 371 \$ et de 23 080 546 \$, respectivement (2021 - 8 260 371 \$ et 24 458 335 \$, respectivement).

L'emprunt hypothécaire porte intérêt au taux de rendement sur les obligations du gouvernement canadien majoré de 1,25 %, ce qui donne un intérêt hypothécaire de 5,66 % par année. Les mensualités sont de 191 142 \$ pour les sept premiers exercices et de 264 375 \$ par la suite, et ce, jusqu'au 5 août 2036. Conformément aux modalités de l'emprunt hypothécaire, les mensualités étaient uniquement composées d'intérêts jusqu'au 5 septembre 2013.

Le CUSM a loué l'immeuble de la Fondation moyennant une contrepartie correspondant au montant nécessaire pour rembourser l'emprunt de 41 000 000 \$ et a convenu d'indemniser la Fondation pour toute perte, tout dommage ou toute responsabilité éventuels découlant de l'utilisation de l'immeuble.

Le CUSM remet directement à Desjardins les paiements mensuels représentant les intérêts et le capital de l'emprunt hypothécaire. Les produits tirés de la location et les charges d'intérêts compensées s'élevaient à 1 794 709 \$ (2021 - 1 869 453 \$). En 2022, les remboursements de capital se sont élevés à 1 377 789 \$ (2021 - 1 303 045 \$). Aux fins de l'état des flux de trésorerie, ces opérations sont des éléments non monétaires.

La Fondation n'amortit pas l'immeuble. En septembre 2013, la Fondation a commencé à diminuer le coût initial du terrain et de l'immeuble d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette sur l'emprunt hypothécaire s'y rapportant. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, le coût du terrain et de l'immeuble avait donc été diminué de 1 377 789 \$ (2021 - 1 303 045 \$). Ces montants ne figurent ni à l'état des produits et des charges ni à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Si l'amortissement avait été comptabilisé conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la charge à l'état des produits et des charges et à l'état de l'évolution des soldes de fonds aurait été de 818 491 \$ (2021 - 818 491 \$). L'effet cumulatif net de ces éléments serait une diminution de l'actif net de 3 027 523 \$ (2021 - 3 586 821 \$).

Les remboursements de capital au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2023	1 456 819 \$
2024	1 536 020
2025	1 628 490
2026	1 721 901
2027	1 820 670
Par la suite	<u>23 177 017</u>
	<u>31 340 917 \$</u>

Fondation du Centre universitaire de santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

4. Montants à recevoir d'autres fonds et à verser à d'autres fonds

Les soldes interfonds ne portent pas intérêt, sont sans modalités de remboursement particulières et sont exigibles sur demande.

5. Virements interfonds

	2022			2021	
	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds en campagne de financement	Fonds de dotation général	Total	Total
Transfert (provenant) vers d'autres fonds	(32 678 644) \$	(2 557 732) \$	35 236 376 \$	-	-
Attribution des revenus de placements	(353 023)	(2 743 559)	3 096 582	-	-
	(33 031 667) \$	(5 301 291) \$	38 332 958 \$	-	-

6. Engagements

À la fin de l'exercice, les engagements de la Fondation, qui se rapportent à divers projets au bénéfice du CUSM et qui sont approuvés par le conseil, s'élevaient à 9 577 503 \$ (2021 - 3 150 000 \$).

7. Régime de retraite

La Fondation parraine un régime de retraite à cotisations définies, le régime d'épargne collectif de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill (le « Régime »), en vertu duquel sont versées des cotisations équivalentes à celles des employés admissibles au Régime, jusqu'à concurrence de 5 % de leur salaire. La charge liée au régime de retraite pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 s'élevait à 101 581 \$ (2021 - 99 539 \$).

Fondation du Centre universitaire de santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

8. Fusion avec le Fonds de l'Institut thoracique de Montréal

Le 1^{er} avril 2021, la Fondation et le Fonds de l'Institut thoracique de Montréal (« FITM ») ont fusionné. Le numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance de la Fondation du Centre universitaire de Santé McGill a été conservé lors de la fusion. Compte tenu de leurs missions et de leur structure de gouvernance similaires, les fondations ont fusionné afin d'optimiser la réalisation de produits et d'accroître l'efficacité des opérations. Les opérations ont été présentées selon la méthode de la fusion d'intérêts communs. Les chiffres comparatifs comprennent les informations financières du FITM au 31 mars 2021, qui s'établissent comme suit :

Actifs

Encaisse	6 254 \$
Autres montants à recevoir	2 255
Placements	4 992 634
	<u>5 001 143 \$</u>

Passifs

Créditeurs	(18 417) \$
Apports reportés	(868)
	<u>(19 285) \$</u>

Actif net

Surplus	<u>(4 981 858) \$</u>
---------	-----------------------

Produits et charges

Apports	(1 116 866) \$
Intérêts	(126 393)
Revenus de placements	(1 189 841)
Distributions au CUSM	1 587 367
Honoraires professionnels	41 504
Messagerie et affranchissement	1 227
Frais généraux	21 162
	<u>(781 840) \$</u>

Résultat net	<u>(781 840) \$</u>
---------------------	----------------------------

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

9. Instruments financiers

La Fondation est exposée à différents risques par l'entremise de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques liés aux instruments financiers de la Fondation ou à la manière dont les risques sont gérés par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. La Fondation est exposée à un risque de crédit relativement à l'encaisse, aux autres montants à recevoir et aux titres à échéance déterminée qu'elle détient par l'entremise de ses placements dans des fonds communs de placement. La Fondation atténue ce risque en traitant avec des institutions financières et des contreparties solvables.

La possibilité que les créanciers n'honorent pas leurs obligations à l'égard des titres à rendement fixe détenus pourrait avoir une incidence sur le risque de crédit relatif à ces titres détenus dans des fonds communs de placement.

Ce risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des exigences de liquidité liées aux activités, la Fondation ne dispose pas de fonds suffisants pour régler des transactions à la date d'échéance, se voie dans l'obligation de vendre des actifs financiers à une valeur inférieure à leur valeur réelle ou ne soit pas en mesure de régler ou de recouvrer un actif financier. Le risque de liquidité découle des créanciers, du montant à verser au CUSM et de l'emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble.

Ce risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché de la Fondation comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change. Ces risques sont décrits ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations de taux d'intérêt. La Fondation investit dans des fonds qui détiennent des instruments portant intérêt et est exposée au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de ces instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Ce risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

9. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'exposition de la Fondation au risque de prix est liée aux variations des prix de marché dans son portefeuille de placements. La Fondation atténue ce risque par le choix et la diversification des titres de son portefeuille. Les directives de placement de la Fondation permettent d'investir dans certains « placements autorisés ». La répartition cible est actuellement fixée à 35 % de titres à revenu fixe, à 55 % d'actions et à 10 % d'autres placements.

Ce risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Les fonds communs de placement appartenant à la Fondation détiennent des positions libellées en diverses devises négociées sur des bourses étrangères. Au 31 mars 2022, la valeur de marché des titres en devises au sein des fonds communs de placement s'élève à 3 465 395 \$ (2021 - 1 474 058 \$).

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs présentés dans ces états financiers ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.
